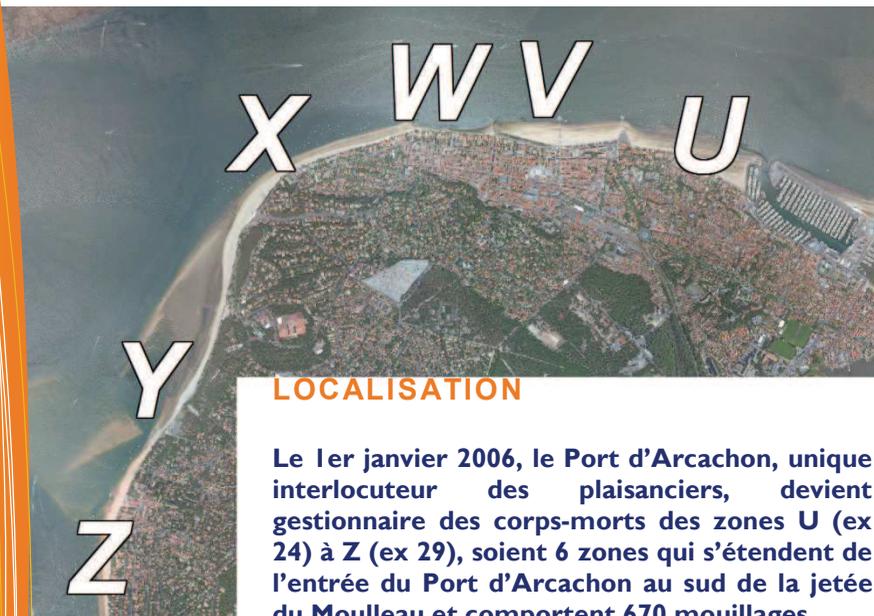


Guide pratique **Corps-morts**



LOCALISATION

Le 1er janvier 2006, le Port d'Arcachon, unique interlocuteur des plaisanciers, devient gestionnaire des corps-morts des zones U (ex 24) à Z (ex 29), soient 6 zones qui s'étendent de l'entrée du Port d'Arcachon au sud de la jetée du Moulleau et comportent 670 mouillages.

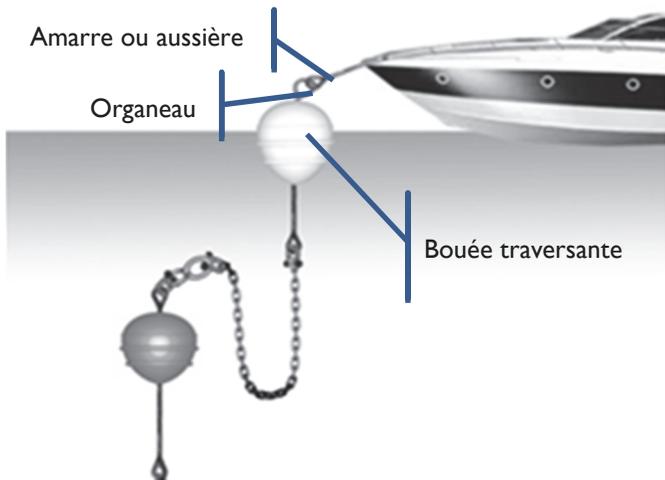
La nouvelle implantation impose un rayon d'évitage de 30 mètres entre les corps-morts afin de faciliter la navigation et empêcher les bateaux de se toucher malgré le changement de marée.

Que ce soit pour une réservation semestrielle (du 1er avril au 30 septembre), une escale de courte durée ou encore, la collecte d'informations utiles ou pour tout renseignement, vous serez accueillis par nos services au bureau des corps-morts situé à la Capitainerie du port de plaisance.



ARRET-MINUTES

Des arrêts-minutes sont gracieusement mis à votre disposition et vous pourrez ainsi vous amarrer le temps, par exemple, d'une baignade, voire d'une ballade en ville ou encore d'un déjeuner.



Dispositif de mouillage dynamique environnemental accompagnant le marnage et atténuant les déformations structurelles des unités par son amortisseur.

La Cosse de surface est gaffée à bord permettant la facilité de mise en place des aussières du plaisancier demeurant au mouillage.

**Gaffer l'organeau pour vous amarrer avec votre amarre
Ne pas mettre l'organeau sur vos taquets d'amarrage
Veiller à protéger votre amarre
Préconisation de la longueur d'amarrage (2 / 3m)
Veiller à sécuriser votre amarrage au niveau de la bouée**

Le Règlement Particulier de police et d'exploitation des zones de mouillages du Port de Plaisance d'Arcachon est disponible et visible à la Capitainerie du Port d'Arcachon

Document indicatif non contractuel



AMARRAGE



UTILISATION



REGLEMENT



CONTACT



INFOS
PRATIQUES



▶ N° Indigo 0 890 711 733

0,15 € TTC / MN

www.port-arcachon.com

Adresse Postale
CS 01 - 33313 ARCACHON CEDEX

Port de Plaisance
Quai Goslar
Fax 05 56 83 26 19

plaisance@port-arcachon.com

Sécurité : 112
Cross ETEL : 02 97 55 35 35 ou VHF 16
ou 16 16 via un mobile
Météo France : 08 92 68 08 08 ou 3250
Météo consult : 3201
Gendarmerie navique : 05 57 72 24 50
Police nationale : 05 57 72 29 30 ou 17
Police municipale : 05 57 72 71 01
Police : 17
Pompiers : 18
Douanes Arcachon : 05 57 72 29 29
Affaires maritimes Arcachon : 05 57 52 57 00